

PHILIPPE ROSSY
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
ANCIEN JUGE CANTONAL SUPPLÉANT

PATRICE GIRARDET
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
SPECIALISTE FSA EN DROIT
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER

OLIVIER RIGHETTI
AVOCAT AU BARREAU

AURORE ESTOPPEY
AVOCATE AU BARREAU
SPECIALISTE FSA EN DROIT
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER

SOPHIE GIRARDET
AVOCATE AU BARREAU

CLÉMENCE DE WECK
AVOCATE AU BARREAU
SPECIALISTE FSA EN DROIT DES SUCCESSIONS
TITULAIRE D'UN EXECUTIVE MASTER
IN ART MARKET STUDIES

MARINE SENN (-BOTFIELD)
AVOCATE AU BARREAU

SOPHIE BUBLOZ
AVOCATE-STAGIAIRE

REÇU le

28 MAR. 2025

Commune de Romainmôtier-Envy
Place du Bourg 7
1323 Romainmôtier

Lausanne, le 27 mars 2025/ap

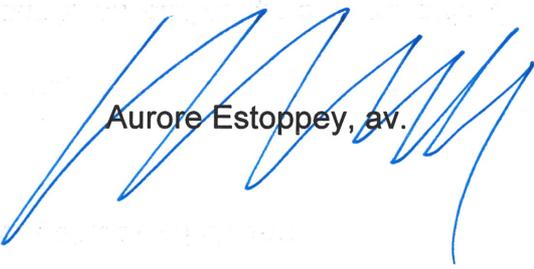
Suivi de l'opposition au PACom – Vincent et Magali Groux

Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,

Référence est faite au dossier susmentionné, en particulier à votre avis du 17 mars 2025.

Dans le délai imparti, je vous confirme que Vincent et Magali Groux retirent leur opposition si le PACom et son règlement sont approuvés par le conseil, respectivement adoptés par le département, tels que mis à l'enquête complémentaire.

Veuillez croire, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, à l'assurance de mes sentiments dévoués.


Aurore Estoppey, av.